

## Public concerné

Formateurs d'organisme de formation ou d'entreprise du secteur du transport routier de voyageur (TRV), du transport routier de marchandise (TRM) et de la logistique.

## Prérequis

Les participants doivent être titulaires du certificat de formateur sauvetage secouriste du travail SST en cours de validité (copie à joindre au bulletin d'inscription).

## Objectifs de la formation

Objectifs de formation : former les acteurs prévention secours du TRV (APS TRV) et du TRM (APS TRM) et les évaluer en vue de leur certification. Les APS formés participent à leur propre prévention et à la maîtrise des risques de leur entreprise et portent secours en cas d'accident du travail.

Objectifs pédagogiques :

- Promouvoir le dispositif de formation TRL « transport routier, activités auxiliaires et logistique » s'intégrant à la démarche de prévention d'une entreprise du secteur.
- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des améliorations.
- Construire, animer la formation APS.

## Contenu de la formation

- Connaissance et enjeux du secteur Transport routier, activités auxiliaires et logistique. - Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention transport routier et logistique (APTRL) et l'acteur prévention secours (APS).
- Acteurs impliqués en interne et en externe.
- Méthode et outils d'observation et d'analyse de situations de travail et de recherche d'amélioration.
- Organisation, animation et évaluation des formations d'APS TRV et APS TRM sur la base du document de référence Transport routier, activités auxiliaires et logistique (référentiels).
- Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif de formations.

## Méthodes pédagogiques utilisées

Le stage se déroule en deux séquences discontinues avec une période d'application hors session de formation estimée à 2 jours.

Il s'appuie sur des exposés didactiques et des mises en situation pratiques.

## Durée

5 jours soit 35 heures

## Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS un certificat de formateur d'acteurs prévention secours - transport routier, valable 36 mois.

***Devenir formateur d'acteurs prévention secours du secteur du transport routier et logistique***

---

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours – transport routier » (MAC formateur APS TR) d'une durée de 14 heures. Le prérequis du MAC formateur APS TR est d'être à jour de sa formation de formateur SST.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur INRS.